



L'AVENIR DE VOS EMBALLAGES RECYCLABLES ...

La collecte des emballages recyclables : 18 mois déjà !

Cela fait maintenant un an et demi que le Syndicat du Bois de l'Aumône a mis en place la collecte sélective de proximité sur votre commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, chaque foyer est équipé d'un bac à couvercle jaune et peut ainsi trier à domicile.

Cette pratique - jugée parfois contraignante au départ - a très vite suscité l'intérêt de chacun pour faire désormais partie du quotidien.

Que deviennent vos emballages recyclables déposés dans les bacs jaunes ?

Une fois vidé, le contenu de votre bac jaune est déposé dans un centre de tri (ex : Echallier, zone industrielle du Brézet). Là, les emballages recyclables sont triés par matériau - le plus souvent de façon manuelle - puis compactés en « balles » avant d'être acheminés vers les usines de recyclage adéquates pour redevenir de nouveaux matériaux.

- **Le métal :** les emballages sont fondus pour être réutilisés dans l'industrie : pièces auto, boîtes de conserve ou objets divers. Exemple d'industriel pour le recyclage de l'aluminium : AFFIMET à Compiègne ; industriel pour le recyclage de l'acier : ARCELOR PACKAGING INTERNATIONAL à Paris.

- **Le plastique :** les bouteilles et flacons sont broyés, fondus pour être transformés en tuyaux, fibre textile... Après avoir été séparées en centre de tri, les bouteilles en plastique transparent sont apportées chez un industriel du recyclage spécialisé (ex : SOREPLA à Neufchateau) et les bouteilles en plastique opaque sont dirigées vers un industriel différent (ex : FOREZ PISCINES DESJOYAUX à Saint Etienne).

- **Les briques alimentaires :** après avoir été séparé de l'aluminium et du plastique, le carton est transformé en papier d'essuyage et d'emballage. Exemple d'industriel pour le recyclage des briques alimentaires : AVP à Turckheim.

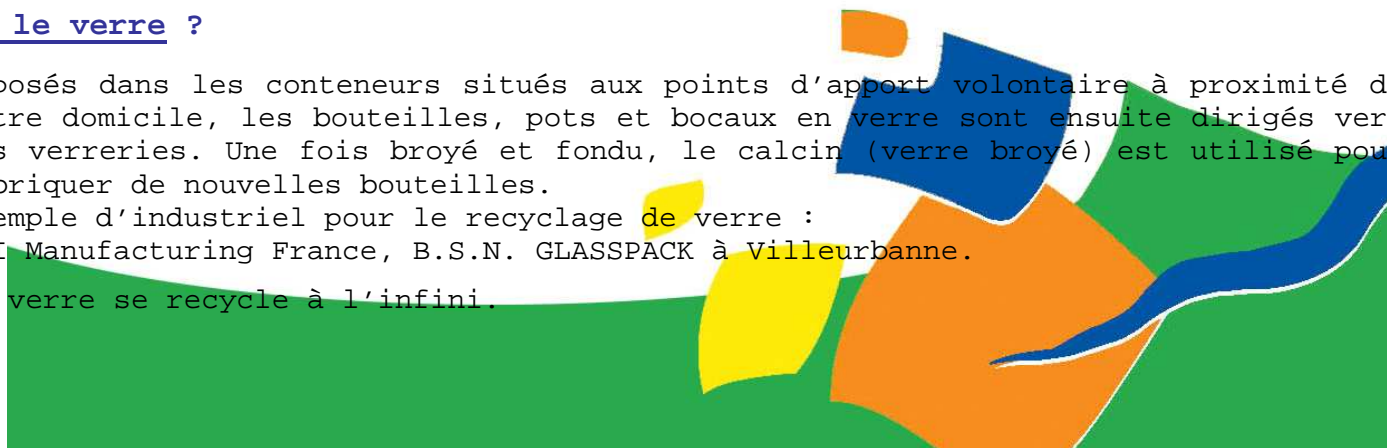
- **Le papier et le carton :** « désencrées » et épurées, les fibres du papier et du carton entrent dans la fabrication de la nouvelle pâte à papier et à carton. Exemple d'industriel pour le recyclage du papier : NORSKE SKOG GOLBEY à Golbey, et pour le carton : PAPETERIES GIROUX à Olliergues.

Et le verre ?

Déposés dans les conteneurs situés aux points d'apport volontaire à proximité de votre domicile, les bouteilles, pots et bocaux en verre sont ensuite dirigés vers les verreries. Une fois broyé et fondu, le calcin (verre broyé) est utilisé pour fabriquer de nouvelles bouteilles.

Exemple d'industriel pour le recyclage de verre : O-I Manufacturing France, B.S.N. GLASSPACK à Villeurbanne.

Le verre se recycle à l'infini.



Le tri : une action citoyenne qui a de l'avenir !

La protection de l'Environnement devient un enjeu primordial à l'heure actuelle et la mise en place de la collecte sélective de proximité s'inscrit parfaitement dans cette démarche. En effet, notre production de déchets ne cesse d'augmenter et la mise en décharge de ces derniers devient de plus en plus coûteuse...

Pourquoi trier ?

- **De plus en plus d'emballages...**

Les emballages représentent aujourd'hui 50% du contenu de nos poubelles ! Or, une grande partie d'entre eux peut-être séparée des ordures ménagères et triée pour être recyclée !

- **Une réglementation de plus en plus stricte...**

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers favorise des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie.

- **Protéger notre environnement...**

Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles telles que le bois, le pétrole, le fer, le sable... ces ressources ne sont pas inépuisables.

- **Diminuer les volumes à enfouir...**

La mise en décharge est de plus en plus coûteuse. Elle doit être maîtrisée.

- **Le tri génère des activités nouvelles...**

De nombreux professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner et transformer les matériaux.

Ces filières sont créatrices d'emplois.

Trier, c'est l'affaire de chacun !

Vous êtes les premiers maillons de la chaîne car, sans tri, pas de recyclage. C'est donc grâce à votre investissement, qu'ensemble, nous améliorerons la qualité de notre cadre de vie.

POUR TOUTE
INFORMATION :

0 800 831 181
(N° vert, appel gratuit)
sbacontact@sba63.fr



Ensemble au service de
l'environnement !

Chemin des Madeleines
63 430 Pont-du-Château
Tél : 04 73 83 38 00
Fax : 04 73 83 38 09
sbacontact@sba63.fr
www.sba63.fr

